

Syndicats et gouvernement de transition

Créer un pacte national

L'espoir est permis

Un pacte national sur les questions fondamentales du moment pourrait être scellé incessamment par le gouvernement et les responsables des centrales syndicales. La proposition a été faite par le président du CMJD, lors de l'audience qu'il a accordée aux différentes organisations syndicales. Visiblement, un très large consensus s'est dégagé. Le Colonel Ely Ould Mohamed Vall a demandé aux organisations syndicales de lui faire part de propositions concrètes allant dans le sens de la voie la plus adéquate pour formaliser ce pacte.

Le président du Conseil militaire pour la justice et la démocratie a reçu la semaine dernière, pour la deuxième fois mais cette fois-ci séparément, les dirigeants des centrales syndicales du pays. Au cours de l'audience qui leur a été accordée, le Colonel Ely Ould Mohamed Vall a procédé à une justification politique de l'action menée le 03 août, tout en précisant que "cette action était un moindre mal pour éviter au pays le chaos". Le chef de l'Etat a également évoqué avec ses invités ce qu'il pense être les lignes rouges que la Mauritanie, dans son intérêt et dans le contexte actuel, ne devra pas aborder. Ces lignes rouges pourraient enliser la transition sur des questions de débat de fond. Compte tenu du temps très court imparti à la transition, les nouvelles autorités ne comptent pas aborder les contentieux ethniques ou esclavagistes.

Le Secrétaire général de la Confédération générale des travailleurs de Mauritanie (CGTM) Abdellahi Ould Mohamed dit Nahah pense que pour pouvoir assurer une transition qui engage tous les Mauritaniens et éviter le déraillement, il faudra que ce pacte national, auquel le président du CMJD a convié l'ensemble des acteurs, soit matérialisé par un acte écrit qui engagera tout le monde. "Malheureusement, regrette Nahah, une bonne partie de notre classe politique est regroupée au sein de partis sur des bases d'ambitions d'individus ou de groupes d'intérêts - je n'attaque personne et je ne nomme personne. Et heureusement, dit-il, ce ne sont pas tous les partis, ni même toutes les organisations de la société civile qui sont structurées de cette manière. Donc, le niveau général fait que nous avons intérêt à ce que le pays gère mieux sa transition et cette opportunité. Et pour pouvoir le faire, indique Abdellahi Ould Mohamed, il faut que tout le monde se sente officiellement et moralement engagé par un acte que tous auront signé. La réaction du chef de l'Etat était assez positive, confie Nahah. Ce n'était pas du tout une attitude de rejet".

La réaction de la Confédération Libre des travailleurs de Mauritanie (CLTM) aura été de soutenir les changements intervenus dans le pays. Mais aussi à ce que la transition aboutisse sans tarder. "Nous sommes disposés, affirme Samory Ould Beye, à contribuer positivement à ce que la transition ne souffre pas d'autres problèmes. Nous sommes aussi conscients et soucieux de l'unité nationale, de la nécessité de ce pacte qui pourra unir tous les Mauritaniens autour d'un certain nombre de principes et de questions majeures pour éviter qu'il y ait des dérapages ou des difficultés qui puissent compromettre ce processus. Nous avons donné notre accord pour un tel pacte. Il devra être formalisé. Tous doivent savoir son contenu et s'y engager.

Nous avons abordé les souffrances, l'arbitraire et tant de maux que le pays a connus. Aujourd'hui il y a espoir. Nous voulons vraiment qu'il y ait du concret (...) à travers des actes au plan économique et social par le biais d'une justice pour tous les Mauritaniens. Une égalité des chances.

Par rapport au problème courant de la vie, le gouvernement a reçu instruction de recevoir les organisations syndicales et de discuter des questions qui doivent être réglées, mais aussi d'entrevoir les perspectives pour celles qui ne pourraient trouver des solutions et de fixer des échéances auxquelles ces problèmes seront résolus. Aux yeux des autorités militaires, il n'est pas conséquent de poser les problèmes et de les laisser sans perspective claire de discussion.

Face à cette nouvelle dynamique qui s'opère, les organisations syndicales ont décidé d'engager une concertation de manière à relancer les grands problèmes du monde du travail. "Parce que la transition n'est pas seulement, de l'avis de Naha, la gestion du processus constitutionnel. Il s'agit aussi de gérer la vie économique et sociale du pays". C'est dans cette optique que les centrales syndicales détermineront ce qu'elles pourraient penser éventuellement être l'ordre des priorités pour le monde du travail avant de soumettre leur plate-forme au gouvernement.

A l'heure actuelle, rien n'a encore été finalisé, mais au sein des centrales syndicales, on semble partager les mêmes préoccupations. D'autant plus que les accords de janvier dernier entre les partenaires sociaux sur les grands axes de l'emploi et les droits du travail continuent d'occuper une bonne place dans le cœur des travailleurs. Il s'agira aussi de relancer le gouvernement dans les jours à venir sur des sujets

Créer un pacte national

Suite de la Une

ayant trait aux conventions collectives, à la formation professionnelle, à la sécurité sociale, à l'ITS, aux salaires, à la question des prix, au renforcement des capacités de l'administration et des tribunaux du travail, à l'implication des organisations syndicales dans toutes les réflexions politiques et économiques, à l'emploi et à la lutte contre la pauvreté.

Relativement aux concertations syndicales, les centrales ne sont pas parvenues à une formule consensuelle, dit-on à la CLTM. Les discussions se poursuivent. Des divergences de vues et d'appréciation sont survenues.

Certains souhaiteraient saisir les chancelleries étrangères en leur exprimant leurs positions visant à adoucir les mesures de rétorsions que l'Union Européenne pourrait adopter envers la Mauritanie. Ce qui n'est pas du goût de certaines organisations, notamment la CLTM qui se justifie par le fait que certaines institutions, notamment l'Union Africaine, ont exprimé leur position par rapport au coup d'Etat du 03 août. S'il y a une démarche à entreprendre, elle pourrait s'orienter, selon la CLTM, vers un exposé des préoccupations des citoyens et des travailleurs, et surtout relancer le dialogue entre les partenaires sociaux. Cette vision, même si elle reste partagée, demeure conditionnée par l'autre aspect de la démarche.

Les différentes parties se sont séparées, le 30 août dernier, sans pouvoir trancher ce différend. De part et d'autre, on espère dans les jours à venir, parvenir à un accord par le biais d'une harmonisation des positions par rapport aux préoccupations du monde du travail. La CLTM a manifesté son opposition à toute ingérence extérieure dans les affaires intérieures de la Mauritanie. Tout comme la centrale de Ould Bèye réitère son vœu de voir l'émergence d'un climat propice pour la cohésion nationale dans cette phase cruciale de l'histoire du pays. "Si les Mauritanien(ne)s ne sont pas en harmonie pour défendre les acquis et faire face aux défis et opportunités pétrolières qui s'offrent au pays, cela pourrait susciter des velléités des pays voisins. Nous devons discuter sans passion de nos problèmes et sortir grandis", souligne Samory Ould Bèye.

Les responsables des centrales restent sereins et optimistes, suite à leur entretien avec le nouveau ministre de l'Emploi et de la Fonction Publique. "Cela présage, selon Nahah, d'un avenir en tout cas meilleur pour la négociation sociale". Prudent, il reste sur ses gardes: "Ce n'est pas un chèque en blanc. Nous soutenons les déclarations et les propositions faites par le CMJD et le gouvernement. Nous sommes encore au stade des

intentions et des prises de position de principe". Tout se décantera lorsque les différentes parties rentreront dans le vif du sujet en se confrontant aux réalités spécifiques. "Mais nous continuons, rassure Nahah, à nourrir des espoirs importants. Parce que nous ne sommes pas un groupe fermé. Il n'y a pas également de raisons pour qu'il en soit ainsi, dans cette situation générale et dans ce contexte où on veut carrément jeter les bases d'un véritable Etat de droit. Le président du CMJD est très conscient de cela. Il me l'a dit et l'a dit à tout le monde. Il tient à ce que la société civile participe et soit hissée au rang qu'elle doit occuper pour qu'elle puisse continuer à jouer pleinement son rôle de contre-pouvoir. Je trouve cet état d'esprit comme un gage de sécurité extrêmement important".

Grèves bien gérées

Depuis l'avènement de la junte militaire, deux mouvements de grève générale ont été déclenchés par la CGTM dans deux secteurs sensibles: le pétrole et le tronçon 100 - 120 km sur 600 de la route Nouakchott-Nouadhibou. De l'avis de la CGTM, la gestion que les nouvelles autorités avaient réservée à cette grève a été correcte. Leur effort aura été de chercher plutôt une solution que de briser le mouvement. Ce test assez intéressant aura prouvé la disponibilité des nouvelles autorités à respecter le droit syndical et particulièrement la partie sensible: le droit de grève.

Selon Nahah: "Nous sommes dans une zone de turbulences. Nous sommes aujourd'hui en train d'entamer des chantiers où rien n'a été gagné d'avance. Je pense que politiquement la Mauritanie reste très fragile et très exposée. Elle peut aussi évoluer vers une fin de transition, donc l'avènement d'un pouvoir démocratique librement élu par le peuple mauritanien, quelle que soit sa nature, et par ailleurs son programme réformé avec sa vitesse de croisière suprême, en tout cas mieux amélioré, et une justice remise sur les rails et digne de ce nom. Je pense que ce sont les objectifs que tout le monde se fixe.

Nous pensons que la classe politique mauritanienne doit se surpasser, mettre de côté les querelles individuelles, les intérêts spécifiques égoïstes de partis déterminés, de groupes, de régions et d'ethnies pour permettre à la Mauritanie de se saisir de cette opportunité. Si cela n'est pas le cas, malheureusement nous risquons de sombrer. Parce qu'avec la pression internationale, avec la situation économique et sociale assez morose, avec l'inexpérience de notre classe politique, cette situation pourrait pousser à des complications. Les mécontentements entre les forces politiques peuvent soit carrément blo-

quer le processus, soit le perturber donc contribuer à une certaine situation de pourrissement qui, évidemment, mènera le pays vers des situations qui préparent les conditions politiques d'un chaos. Je lance un appel en ce sens à toute la classe politique.

Comme l'a dit le président du CMJD, et je ne suis pas enclin à jeter les fleurs mais je le félicite de sa déclaration: "nous ne pouvons pas ambitionner moins que le niveau des pays voisins de la Mauritanie en matière de démocratie".

En tout cas ceux qui gouvernement ont une grande part de responsabilité. Puisque leur position centrale aux commandes, leurs points de vue sont importants. Ils ne devront pas accepter de se laisser séduire par le pouvoir. Parce que le pouvoir corrompt. Jusqu'à présent malgré les applaudisseurs, ils ont été à l'écoute de tout le monde".

Du côté de la CLTM, on se félicite de l'audience que le président du CMJD leur a accordé et surtout l'exposé du Colonel Ould Mohamed Vall sur les intentions du Conseil et aussi de la nécessité de l'implication de la société civile dans ce processus, l'élaboration multiple d'un Etat de droit. Le chef de l'Etat a exprimé son souhait de voir les Mauritanien(ne)s parvenir à un pacte national dans lequel toutes les formations politiques et tous les acteurs pourront convenir sur un minimum de principes et s'engageront à les respecter. Parmi ces principes, le Secrétaire général de la CLTM, Samory Ould Bèye cite: l'unité nationale, la souveraineté, la justice, la démocratie de manière à concrétiser le processus de transition. S'adressant au CMJD, Samory Ould Bèye estime que le changement qu'a connu le pays était pacifique, heureux et souhaité.

Soutenant les intentions du CMJD, la CLTM est inquiète des pratiques qui rappellent le système précédent. Il n'y a plus important que la justice: l'équilibre. Dans tout ce qui se fait aujourd'hui nous n'avons pas vu la justice établie. Les hommes issus du PRDS ont été remplacés comme auparavant. Nous avons décelé au sein des nominations, une certaine exclusion d'autres Mauritanien(ne)s. Cela dit-il, n'inspire pas confiance. Nous nous interrogeons. Il faut prendre en considération la représentativité de l'ensemble des composantes nationales. Il faut d'abord qu'il y ait des critères objectifs sur lesquels on détermine que telle composante a droit à tel quota. Cela n'aiderait pas la Mauritanie à sortir de la crise. Il va falloir solutionner nos problèmes en fonction de nos réalités sociales. Il faut rompre avec la manière dont on a géré depuis l'indépendance ce pays", conclut-il.